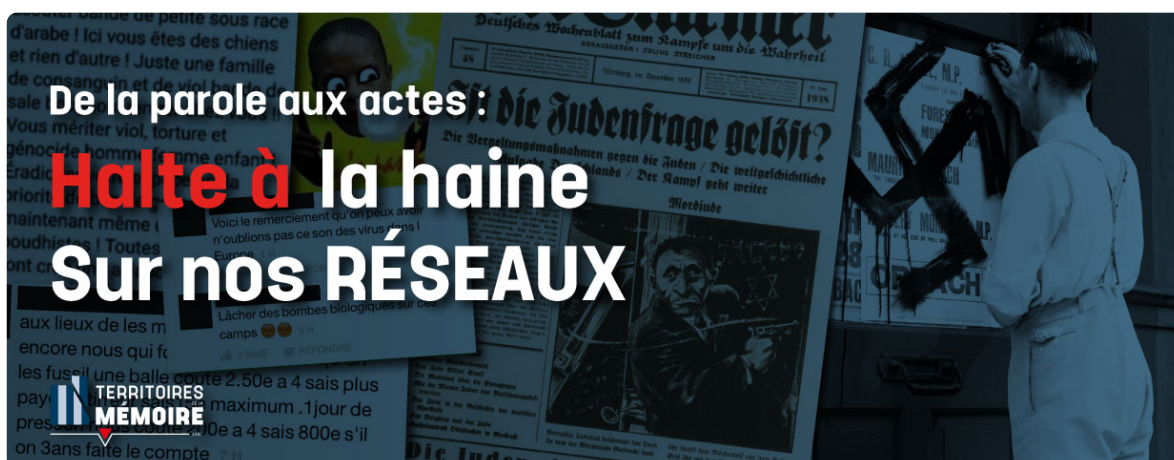


Communiqué de presse



L'histoire nous l'enseigne : **la libération des discours de haine précède la violence.**

Que ce soit dans des médias généralistes ou sur les réseaux sociaux, la parole haineuse se libère. Et l'histoire ayant l'habitude de se répéter, nous pouvons craindre une augmentation des actes violents contre certaines catégories de la population arbitrairement pointées du doigt. Des actes commis, comme par le passé, par des individus, des groupements, des institutions même. **Des actes que certains trouvent déjà normaux, légitimes : ils ne sont que la suite logique des discours banalisés pendant des années.**

En acceptant la diffusion des discours de haine, en y participant parfois, nous banalisons cette haine. Nous la rendons acceptable.

Pour éviter les actes violents de demain, les Territoires de la Mémoire appellent chacun et chacune à faire barrage aux discours de haine. Dans les médias, sur les réseaux sociaux et dans nos vies quotidiennes, refusons la stigmatisation, le racisme, les amalgames. Ces propos haineux colportent des idées inacceptables et sont le terreau des injustices et des violences que nous combattons.

Aujourd'hui, les porte-voix de la haine agissent avec un sentiment d'impunité. Il est temps de renforcer les lois sur l'injure, la calomnie et le harcèlement. Elles doivent intégrer la discrimination, le racisme, le sexisme, l'homophobie et la xénophobie comme circonstances particulièrement aggravantes. Loin d'affaiblir la liberté d'expression, les Territoires de la Mémoire y voient des moyens de garantir la sérénité des débats publics et médiatiques en offrant un cadre démocratique à la discussion. **Les discours de haine sont inacceptables et doivent le rester.**

Une histoire forte d'enseignements

Les discours préparent les actes, l'Histoire nous le montre. En Allemagne, dès 1923, **la presse d'extrême droite s'acharne sur les personnes juives et ses opposants politiques.** Le plus virulent journal, Der Stürmer, multiplie les appels à la haine et les caricatures racistes. Sur sa couverture, le journal affiche la devise *"les Juifs sont notre malheur"*. Pendant plus de vingt ans, son contenu haineux justifie les pires crimes du régime nazi. **Son directeur, Julius Streicher, sera jugé et condamné au tribunal de Nuremberg pour crimes contre l'humanité.** *"Dans ses discours et articles, semaine après semaine, mois après mois, il a infecté l'esprit allemand avec le virus de l'antisémitisme et a incité le peuple allemand à une persécution active."*

En 1994 au Rwanda, les violences terribles dont les citoyens Tutsi furent victimes ne se sont pas produites spontanément : **la radio et la télévision avaient préparé le terrain.** Dès 1990, La tristement célèbre Radio Télévision Libre des Mille Collines, retransmet en boucle des discours de haine, déshumanisant et calomniant toute cette partie de la population et ceux qui leur viennent en aide. **Ce matraquage de propagande créera le terreau nécessaire à une épuration ethnique de grande échelle qui durera des mois.**

De nos jours encore, les discours de haine inspirent des actes inacceptables. L'idée xénophobe et

complotiste du grand remplacement, par exemple, est encore populaire aujourd'hui. Selon elle, la natalité des populations migrant vers les pays occidentaux, notamment musulmanes, condamnerait une hypothétique et supérieure "race blanche" à disparaître, sonnait le glas de la civilisation occidentale. **Cette idée naît en France mais elle fera le tour du monde grâce à internet.** Le 15 mars 2019, à Christchurch en Nouvelle Zélande, Brenton Harrison Tarrant prend d'assaut une mosquée, abat 51 personnes, en blesse 40 de plus. **Pour expliquer son geste, il publie peu avant un manifeste : The Great Replacement.**

Des actes inspirés par la haine en augmentation

Chaque année, Unia recense une augmentation des signalements relatifs à des faits potentiels de discrimination et de délits ou de discours de haine. Pour l'année 2019, le centre comptait 8 478 signalements pour des faits de discrimination, de messages et d'actes de haine. Cela représentait une augmentation de 13,2% par rapport à 2018, et de 46,7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Des demandes à nos institutions

1. Renforcer le cordon sanitaire médiatique en Europe.

La haine n'a pas de place dans les médias.

2. Donner des moyens pour poursuivre la haine en ligne en justice.

La haine doit être poursuivie.

3. Renforcer l'éducation et la sensibilisation à la haine en ligne.

L'éducation est essentielle pour endiguer la haine : <https://www.csem.be/>

4. Imposer un cadre pour les plateformes en ligne pour bloquer et retirer les discours de haine.

Facebook, Twitter, Tik Tok, Instagram et consorts doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour endiguer la haine sur leurs médias et communiquer les auteurs aux autorités compétentes pour des poursuites judiciaires.

Que pouvons-vous faire à titre individuel ?

1. Réagissez contre la haine en ligne.

2. Aidez Facebook et Unia à identifier et bloquer un message haineux.

[Sur Facebook](#)

[Sur Twitter](#)

[Sur Instagram](#)

[Sur Tik Tok](#)

3. Portez le Triangle Rouge au quotidien.

Porté sous forme d'un pin's, il permet à chacun de rappeler que la plupart des citoyens refusent de céder aux idées haineuses, racistes, sexistes ou liberticides.

www.trianglerouge.be

Les Territoires de la Mémoire sont un centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté créé par d'anciens prisonniers politiques rescapés des camps nazis. Pour effectuer un travail de Mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives qui transmettent le passé et encouragent l'implication de toutes et tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

On ne combat pas le racisme et les discriminations comme on plâtre un bras : en agissant une seule fois. On le combat comme on se brosse les dents : un peu tous les jours jusqu'au bout.

Contact presse :

Charlotte Collot

charlottecollot@territoires-memoire.be

04 250 99 48

0490 42 53 69



Les acteurs de l'histoire, c'est vous !

Territoires de la Mémoire asbl
Boulevard de la Sauvenière, 33-35 4000 Liège
accueil@territoires-memoire.be - 04 232 70 60
<http://www.territoires-memoire.be>



© 2021 Territoires de la Mémoire ASBL